Lettres sur l'usage d'une nouvelle découverte de pâtes, de sirops et de tablettes d'orge / [Claude-Humbert Piarron de Chamousset].

Contributors

Chamousset, Claude-Humbert Piarron de, 1717-1773.

Publication/Creation

Paris : Barbou, 1772.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/yn3x62ps

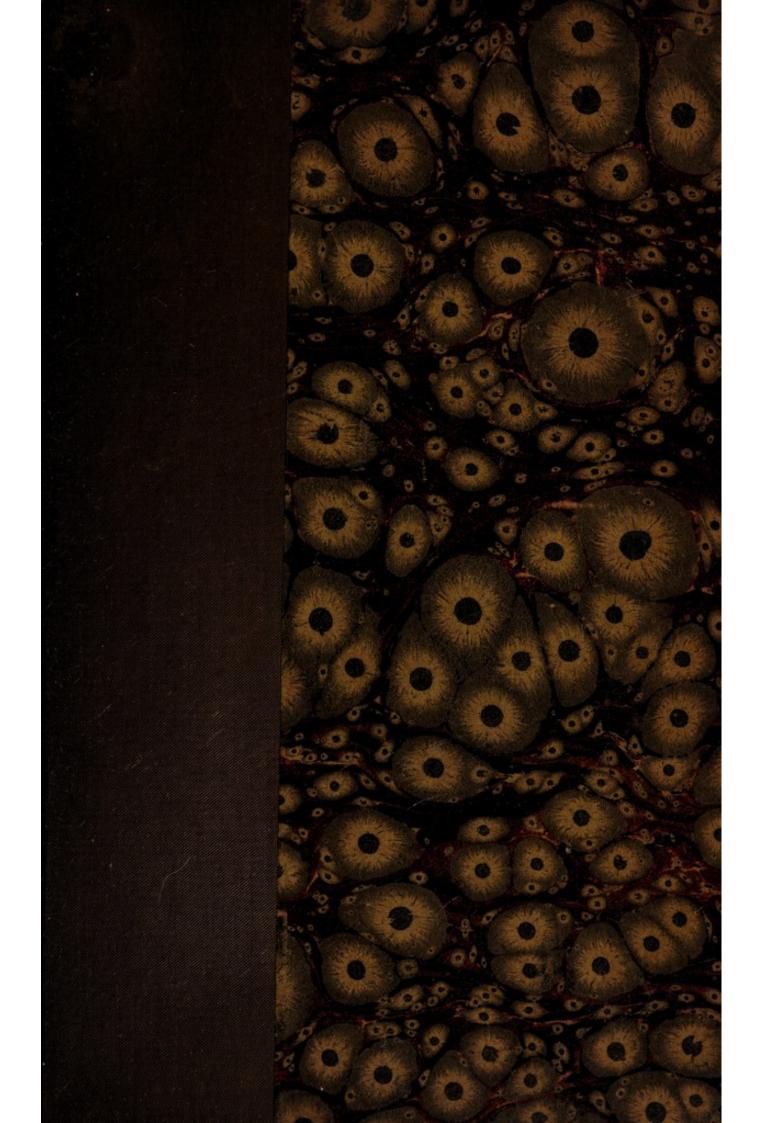
License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org









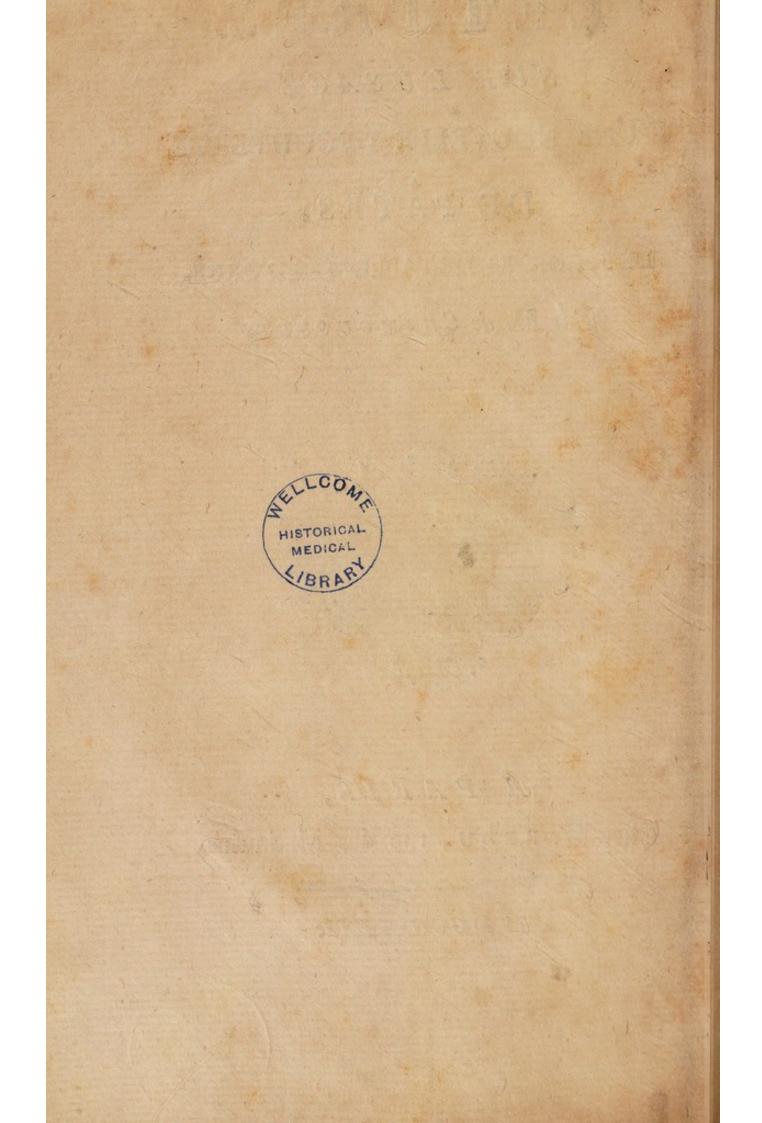
LETTRES SUR L'USAGE DUNE NOUVELLE DÉCOUVERTE DE PÂTES, DE SYROPS ET DE TABLETTES D'ORGE, Par M. de Chamousset,



A PARIS,

Chez BARBOU, rue des Mathurins.

M DCC LXXII.



The second is a second and the second second

PRÉFACE DE L'AUTEUR.

SI l'on confidere la force & l'air de fanté des Braffeurs; l'embonpoint de ceux qui font un grand usage de la Bierre, & la célébrité que les plus grands Médecins de tous les temps & de tous les pays ont accordée à l'Orge pour la nourriture des Malades, on se convaincra que l'on ne pouvoit rendre un plus grand fervice à l'humanité, que de chercher les moyens d'étendre les reflources que l'on peut tirer de ce grain falutaire, & d'en porter la partie fine & fubftantielle aux pays les plus éloignés ; c'eft dans ceux mêmes où la chaleur empêche ce grain de croître, que l'ufage en est pour ainsi dire le plus utile, soit pour accélerer la guérifon des Malades, en leur donnant une tisane rafraîchiffante & nutritive, plus propre à leur état que tout autre aliment, foit en donnant à tous les habitants des pays chauds, les moyens de faire une boifion fraîche & nourriffante, qui tempérant l'ardeur de leur fang & réparant les pertes d'une transpiration trop abondante & trop continuelle, fuite néceffaire de la chaleur du climat, les préfervera de bien des maladies. Ces Pâtes que je tire de l'Orge par mes préparations, fondent d'ellesmêmes fans aucun soin dans l'eau, ou dans des tifanes appropriées au goût & à l'état des Malades. Par ce moyen on s'affure de la dose d'aliment que l'on donne à chacun. ce que l'on ne peut espérer des décoctions ordinaires, qui plus ou moins bouillies, chargent plus ou moins l'eau dans laquelle on les prépare. D'ailleurs les décoctions d'Orge ordinaires, sont fades & pesantes sur l'estomac. Les préparations que je fais subir à ce grain pour en tirer mes Sirops, Pâtes & Tablettes, en rendent les tifanes très-faciles à digérer, & si sucrées, que presque tous ceux qui les goûtent, s'imaginent que j'y mets du sucre ou du miel ; avec ces mêmes Pâtes, on pourra faire dans les pays les plus chauds des Bierres excellentes, ou autres boiffons fermentées, aufli falutaires qu'agréables, il ne s'agira que de faire bouillir ces Pâtes dans une certaine quantité d'eau du pays ; l'ébullition & la fermentation dont ces Pâtes la rendent sufceptible, purifieroient la plus mauvaife ; en retirant la décoction de deffus le feu, on la rafraîchira fur le champ, &

A 1]

on la mettra au point de recevoir le levain, en y ajoutant des infusions ou décoctions froides, soit d'Houblon, soit de plantes d'un goût agréable, que l'on pourroit choisir dans les productions du pays; la fermentation qu'excitera tout de suite ce levain, confervera ces liqueurs, en même temps qu'elle les rendra fortifiantes, sans leur faire perdre cependant leur qualité nourrissante & rafraichissante.

A tous ces avantages, il faut encore joindre celui de l'économie. Il n'est point de Malades qui puissent confommer plus de trois onces de pâtes dans les 24 heures. Cet extrait nourricier est certainement plus considérable, que celui qu'on tireroit d'une livre & demie de viande; & je donnerois mes Pâtes en gros & aux débitants, à raison d'un sol l'once, mais à ce prix quelle ressource & quelle économie pour les hôpitaux, en général pour ceux des armées, pour ceux des Colonies & pour les équipages des Vaisseaux.

Pour les confommations prochaines du lieu de la fabrication, je pourrois donner l'Orge en Sirops, & par-là diminuer encore le prix de l'aliment de chaque Malade, je fuis perfuadé que par ce moyen, ceux de l'Hôtel-Dieu ne reviendroient qu'aux environs de deux fols par jour, l'un dans l'autre.

Lorfque l'on ouvrira dans le Public le débit de ces Sirops & Pâtes d'Orge, ceux de M M. les Apothicaires qui voudront s'en charger, auront la préférence fur tous les autres. Pour convaincre le Public de tous les avantages que procurera ma découverte, je mets sous fes yeux : 1°. Ce qui m'a été écrit par des hommes, en qui à fi juste titre il a beaucoup de confiance : 2°. Des observations faites en Angleterre, & différentes lettres fur ces observations: 3°. L'avis de Meffieurs les Commiffaires de la Faculté : 4º. Le décret de cette Faculté : 5º. Un extrait des regiftres de l'Académie des Sciences de 1766 : 6º. Le privilege qu'il a plu au Roi de m'accorder pour la composition des Sirops, Pâtes & Tablettes d'Orge & de Bierre, fur le rapport avantageux qu'a bien voulu lui faire de l'utilité de cette découverte, un Ministre aussi éclairé que zelé pour le bien du Public en général, & particuliérement pour celui de la Marine & des Colonies, dont il a l'administration.

[5] LETTRE

de M. de CHAMOUSSET à M. LORRY.

E m'adresse à vous, Monsieur, comme à un Juge éclairé, pour décider de ma découverte fur les Sirops, Pâtes & Tablettes d'Orge & de bierre, j'espère qu'elle contribuera beaucoup à la confervation des hommes, je crois même que pours'en convaincre, il ne faudra que se rappeller ce que les grands Médecins de tous les temps & de tous les pays ont dit, sur la préférence que doivent avoir les décoctions de grains, & particuliérement celle d'Orge, fur le bouillon, pour la nourriture des malades dans les maladies graves, bleffures & opérations : comme auffi les avantages de cette tifane, dans un nombre infini d'indispositions, dont l'usage de cette boisson feroit la guérison. affurée ; les obfervations du fieur Mac'bride, célebre Chirurgien de Dublin, prouvent combien celle de l'Orge préparée purifie le fang. Puisque d'après des observations réitérées, il la regarde comme un des plus grands remedes du scorbut,

Mes Pâtes d'Orge doivent être préférées aux infusions proposées jusqu'ici, soit par M. Mac'bride, soit par tous autres.

1°. Parce que par mon travail, j'ai extrait tout ce qu'il y avoit de nourriffant pour l'homme dans ce grain, & qu'ainfi avec mes Pâtes qui se confervent parsaitement, on ne portera au plus, que le cinquieme du poids du grain, que l'on seroit obligé de transporter en nature, si on ne vouloit pas se fervir de mes Pâtes.

2°. Les Tifanes faites avec mes Pâtes, n'exigent A iii ni feu ni travail, il ne s'agit que de les laisser fondre dans la liqueur que l'on veut.

3°. Par mes Pâtes, on est affuré de la dose d'aliment que l'on donne à chaque malade, objet bien important, qui ne peut être rempli par les décoctions de grains, qui plus ou moins bouillies, chargent plus ou moins l'eau dans laquelle on les prépare.

4°. Les décoctions d'Orge ordinaires, font fades & pefantes fur l'eftomac. Les opérations que je fais fubir à ce grain, avant que d'en tirer mes Sirops, Pâtes & Tablettes, en rendent les tifanes très-faciles à digérer, & fi fucrées, que prefque tous ceux qui les goûtent, s'imaginent que j'y mets du fucre ou du miel.

50. La facilité avec laquelle ces Sirops, Pâtes & Tablettes fe fondent dans toutes les liqueurs, donne le moyen de les faire prendre aux malades, dans des tifanes appropriées à leur état, ou dans des infusions agréables à leur goût.

6°. Etant délayées par l'ébullition dans une certaine quantité d'eau, pour qu'elles s'y uniffent plus intimément, & rafraîchies fur le champ par des infufions ou décoctions faites d'autre part, & que l'on auroit eu foin de laiffer refroidir avant que de mettre les Pâtes fur le feu ; on feroit facilement dans les pays les plus chauds, en ajoutant du levain dans ces liqueurs, une boiffon fpiritueuse & agréable, fi ces infufions ou décoctions que l'on prendroit pour refroidir la décoction des Pâtes d'orge, étoient d'Houblon, plante qu'il feroit facile de transfporter féche, peut-être même de faire croître dans ces différents pays; on feroit des Bierres auffi agréables & auffi légeres, que celles que l'on peut commander ici chez nos meilleurs Braffeurs. En faifant ces infufions ou décoctions avec d'autres affaifonnements choifis dans les productions du pays, on pourroit faire d'autres boiffons fpiritueufes & agréables, qui toutes feroient faines, parce que la bafe en feroit toujours un Orge que les préparations ont rendu propre à purifier & à adoucir le fang, & par conféquent, le spécifique de bien des maladies & indispositions.

A tous ces avantages, il faut encore ajouter celui de l'économie, qui sera très confidérable, en ce que suivant l'avis des plus grands Médecins, comme il vient d'être dit, les maladies de ceux qui feront usage de ces boiffons d'Orge, feront moins dangereuses & moins longues, que s'ils avoient pris du bouillon, & en ce que deux à trois onces de Pâte, qui vendues en gros, ne coûteront qu'un fol l'once, nourriront mieux les malades, que le bouillon d'une livre & demie de viande ; l'emploi que quelques ménages de particuliers peuvent faire de la viande qui a fervi à faire le bouillon du malade, leur rendra peut-être cette économie moins fenfible, qu'elle ne le fera pour de grands établiffements tels que les hôpitaux, fur-tout pour ceux des armées, & spécialement les ambulants, qui en fuivent tous les mouvements, & dans lesquels on dépose pour quelques jours, & jusqu'à ce que l'on puisse les renvoyer dans les hôpitaux des derrieres, tous ceux qui sont blesses, ou tombent malades; c'est sur-tout pour ces premiers jours de blessures, ou de maladies, que la nourriture de tisane faite avec des Pâtes d'Orge seroit spécifique, & il seroit plus facile de faire suivre ces hôpitaux, dont le nom même marque l'instabilité, par quelques caiffes de Pâtes d'Orge, que par des troupeaux de bœufs & de moutons : d'ailleurs on éviteroit, outre A iv

la dépense de la nourriture des animaux, celle du grand nombre d'hommes qui font employés à les conduire, à les tuer, à les préparer pour les cuire, à en faire le bouillon, & à porter ensuite le bouillon dans les différents endroits où sont les malades; avec les Pâtes, il ne s'agira que de les laisser fondre dans l'eau que l'on trouve par-tout. Ces mêmes Pâtes purifieront les mauvaises eaux en les rendant fusceptibles de fermentation ; personne n'oseroit boire de celles qui font les bonnes Bierres de Flandres ; & fous cet aspect, les Sirops & Pâtes d'Orge & de Bierre, feroient bien utiles dans les traverfées, pour convertir en une Bierre agréable & très-falubre, une eau gâtée, qui est aussi désagréable que mal-faine. Je n'ofe entrer dans plus de détail, pour ne point abuser d'un temps aussi précieux & auffi utile au public que l'est le vôtre; je vous fupplie cependant de vouloir bien mettre au bas de cette lettre, ce que vous pensez des différents articles qui la composent. Je souhaite pouvoir m'autoriser auprès du Public de votre suffrage, parce que vous avez fait un usage médicinal de ces Pâtes, dont les premiers effais ont été fort approuvés en 1766, par l'Académie des Sciences, & en dernier lieu par la Faculté de Médecine de Paris.

J'ai l'honneur d'être, &c.

RÉPONSE

de M. LORRY à la Lettre ci-dessus.

MONSIEUR,

LES avantages du régime tiré des végétaux, surcelui que nous fournissent les animaux, je ne dis pas seulement dans les maladies, mais même dans

[9] la plus parfaite santé, sont si démontrés, si conftamment avoués par tous les Médecins & par les Phyficiens, qu'il est inutile de vouloir revenir sur une chose dont la démonstration est poussée jusqu'à l'évidence. Ne seroit-ce point un étalage d'érudition inutile, que de vouloir apprendre au public à se déterminer par les grandes autorités d'Hippocrate, de Galien, de Sydenham, de Boyle, de Boerrhaave & de Cocchi, &c. de lui rapporter les expériences de Gaber, de Pringle, de Mac'bride, & des Auteurs qui ont remporté le prix de l'Académie de Dijon. Ce seroit frapper ses oreilles fans ébranler fon esprit. L'expérience & l'observation sont plus faites pour le décider que les théories les plus sublimes; ainfi fans leur rappeller les dogmes des Pytagoriciens & des Brachmanes, demandez aux hommes les moins versés dans la Phyfique, fi quand ils ont un feu violent dans le gofier ou dans l'estomac, le bouillon ne leur fait pas horreur; fi dans les fievres aiguës qu'ils ont éprouvées, cette horreur n'alloit pas jusqu'à exciter des vomissemens; & s'ils n'eussent pas troqué avec ardeur tous les bouillons qu'on leur présentoit, pour

une limonade légere, pour de l'eau d'orge fraîche, pour des émulfions : il n'est pas un homme attaqué de fievre, qui ne defire & qui ne demande qu'on trouve le moyen d'exclure les bouillons de fa nourriture, & qu'on emploie à leur place quelque substance, qui ne porte pas avec elle cette âcreté insupportable, & ce dégoût souvent invincible.

Il est fans doute démontré, que dans tous ces cas, les alimens végétaux sont préférables; mais entre les alimens de la même classe, tous ne sont pas d'un même mérite : l'Orge est sans contredit de tous les farineux le plus rafraîchissant. C'est une il paroît être dans cette classe celui que les anciens ont le plus employé. Il femble même que ce foit par semer & recueillir de l'Orge que la culture de la terre ait commencé; on lui a feulement reproché d'être un peu lourd, plus propre & plus convenable à la vie exercée des premiers hommes, qu'à la foiblesse des organes de ceux de notre âge, ou pour mieux dire à leur oifiveté. Vous avez entrepris d'en faire une nourriture dont l'usage foit universel, & qu'on puisse employer dans tous les cas ; voilà quel est le système fur lequel est fondé l'établiffement de la manufacture des Pâtes que vous m'avez confiées en me priant de les examiner. Je vous envoie le réfultat de mes observations, faites - en tel usage qu'il vous plaira. J'ai fondu une once de votre Pâte dans une pinte d'eau de Seine, elle s'y est dissoute très-aisément à froid, l'eau est restée louche, mais elle n'a rien déposé pendant quarante - huit heures. Au bout de trois jours elle est devenue très-mousseuse, a élancé des esprits fort piquants : elle est devenue beaucoup plus louche, & a donné les marques d'une agitation telle qu'on la voit dans les liqueurs qui fermentent. Elle n'étoit plus de mon reffort, je l'ai abandonnée. Cette liqueur, bue fraîche, n'offre à la bouche rien de visqueux ni de pâteux, elle a plutôt un goût légérement fucré ; j'en ai fait boire à quelques malades, qui n'en ont point eu l'estomac chargé; ils fe sont trouvés rafraîchis : cette même Pâte mangée à sec est de même un peu sucrée, se fond dans la bouche avec beaucoup de promptitude, elle y laisse un goût doux, qui n'est pas défagréable, & qui disparoît plus vite qu'on ne peut l'attendre d'une substance si dense & si compacte.

Voilà, Monfieur, quelles sont les propriétés de votre Pâte, les parties du mucilage de l'Orge sont brifées & atténuées au point d'avoir perdu toutes leur viscofité; elles ne sont plus pâteuses, elles se mêlent avec une très-grande facilité à toutes les liqueurs animales, ce qu'elles ne faisoient pas auparavant. Elles ont cependant conservé toutes leurs qualités nutritives; ce qu'elles ont acquis, c'est donc une très-grande facilité à se mêler avec la falive, à se digérer dans l'eftomac & à s'affimiler dans les liqueurs ; & si je ne craignois de vous effrayer par des expressions médicinales, je vous dirois que vous avez fait paffer l'Orge d'une classe d'aliment plus éloignée de la substance nutritive, prête à s'appliquer à nos fibres, dans une classe plus rapprochée, telle qu'elle doit être quand elle va nourrir, quod jam nutriturum est, dit Hippocrate; votre préparation a donc un degré d'atténuation, qui la rend dans les maladies aigues & inflammatoires, préférable à la fameuse tisane d'Hippocrate; car cette tisane préparée comme vous le favez fans doute par une longue ébullition de l'Orge, ne peut pas cependant parvenir à perdre entiérement la viscofité naturelle qu'elle tient de l'Orge ; aussi Galien qui étoit un très-bon observateur & un habile Phyficien, quand il s'en tenoit à la feule observation, se plaignoit-il déja de la foiblesse des organes des hommes de son temps, qui trouvoient la tifane d'Hippocrate trop lourde, & qui vouloient qu'on y joignit des substances aromatiques ; il demandoit déja comment on pourroit rendre les parties nutritives de l'Orge, plus fines, plus délayées & moins visqueuses. Plusieurs Médecins, témoins des mêmes inconvéniens, se sont appliqués à cette recherche. Vous trouverez dans Aetius, dans Ori-

base, & dans Alexandre de Tralles, des corrections faites à la tifane d'Hippocrate ; ces corrections confistent principalement à torréfier l'orge avant de l'employer. On a même prétendu que l'Orge employé par Hippocrate, étoit déja torréfié. Je ne fais pas fur lequel des ouvrages d'Hippocrate, on a pu appuyer cette opinion : je fais que le premier usage des hommes qui ont employé les farineux pour leur nourriture, a été de les torréfier ; delà, dit-on, on les appelle fruges. Mais je crois que cette méthode embarrassante a cessé dans le moment où on a su réduire ces graines en farine, & les mêler avec du levain. Il me femble que nous ne voyons ni dans Homere, ni dans Héfiode, la méthode de torréfier employée; un seul vers de Virgile (Æneid. Liv. I.), & les commentaires de Servius sur ce vers, vous mettront au fait & de cette méthode & de cette opinion. Au reste, fi cette recherche pouvoit vous être agréable, Mercurialis, Brassavolus, & en dernier lieu le favant M. Glaff, Médecin Anglois, vous apprendront tout ce qu'on peut defirer sur l'usage & la préparation de la tifane d'Hippocrate. Les Anglois emploient encore aujourd'hui avec fuccès dans les maladies aigues & inflammatoires, pour toute nourriture, une espece d'eau de gruau, qu'ils préparent en faisant bouillir une demi-livre de gruau dans fix pintes d'eau pendant douze heures, y ajoutant de l'eau à mefure qu'elle se consume. Ils prétendent briser ainsi les liens du mucilage trop groffier, en faire une fubstance douce, légere, nutritive & favoneuse : en effet, ayant suivi exactement leur procédé, & ayant traité ainfi le gruau, il m'est arrivé de trouver les parois du vaisseau de terre qui avoit servi à l'opération, enduits du gruau séché comme d'une feuille de papier. La liqueur, qui étoit au milieu, étoit affez claire, avoit un goût doux & fucré, couloit facilement sur la langue, & ne chargeoit pas l'eftomac ; c'eft la préparation que j'ai vu approcher davantage du goût doux & favovoneux de vos Pâtes; mais elle ne laisse pas que d'être dispendieuse, car elle prend aisément un goût de feu très-défagréable : alors il faut recommencer. Les Anglois y joignent un peu de sucre & de canelle. Je m'en suis souvent servi avec un grand succès, en y ajoutant un peu de jus de citron : mais il est certain que vos pâtes d'Orge, qui se diffolvent si aisément & avec si peu de frais, me paroissent préférables en tout point. Pour faire votre extrait, vous vous fervez, fans doute, d'Orge, dont la substance est déja affinée par un commencement de fermentation que vous arrêtez en torréfiant l'Orge, lorsque vous l'avez mis au point où vous voulez qu'il soit, afin que ses parties soient assez atténuées pour n'être plus groffieres, & ne pas perdre cependant leur qualité nutritive. Vous en faites ainfi une nourriture légere, pénétrante, & même un peu favoneuse, qu'on peut doser comme on veut dans les maladies aigues, inflammatoires, & dans les opérations de Chirurgie ; de façon qu'on puisse, par la variété des doses, répondre à la ptisanna percolata, cremor ptisannæ, ptisanna integra d'Hippocrate. Sans doute, Monfieur, ces avantages sont inestimables : on peut en faire la nourriture de tous les temps de la maladie, & même de tous les convalescens. Avec la qualité nutritive, on y trouvera ce qu'Hippocrate cherchoit dans fa tifane, de ne point invisquer la bile, & de tenir le ventre libre, souple & frais. Alvum subluit, disoit-il.

Ainfi certainement cette nourriture fera antifeptique. Mais avec de fi grands avantages, de fi belles prérogatives, ne lui cherchons point de propriétés imaginaires : cette nourriture est préférable à toutes les autres dans le scorbut, mais elle n'est point antifcorbutique. J'ai lu les observations que M. Alexandre Young a écrites à M. Mac'bride. Il a mêlé avec son wort, qui est le mout de la bierre, des oranges & des citrons : il a guéri des scorbutiques; j'en conviens. Mais qu'en conclure ? Que l'Orge, même dans un état de fermentation, est une nourriture antiseptique, bonne dans le scorbut. Mais c'eft une nourriture : ce n'eft donc point un remede. Eh, Monfieur, ne faites pas quitter à votre préparation d'orge ce beau titre pour une qualité trèséquivoque : c'est un aliment aussi propre à la foibleffe qu'aux inflammations, au scorbut qu'aux maladies vénériennes; c'en est bien assez. Fasse le Ciel que votre zele patriotique ne se trompe pas fur les frais néceffaires à cette préparation, & vous recevrez de tous les hommes les actions de grace que peuvent, dès aujourd'hui, vous rendre ceux qui ne jugent pas des efforts louables & vertueux par leur fuccès.

Je fuis, &c.

Avis de M. DE VERNAGE.

JE fouffigné, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, adopte dans tous les points le fentiment de M. Lorry, fur l'ufage de la pâte d'Orge en boiffon, pour fervir de nourriture aux malades attaqués de maladies aiguës, que M. de Chamouffet, toujours zélé pour le bien public, propose. Les Médecins de tous les temps & de tous les pays, ont toujours regardé les boiffons alimentaires, tirées des végétaux, comme falutaires dans les fievres putrides ou inflammatoires, & toutes les maladies aiguës, & celles qui font tirées des animaux, comme pernicieuses, parce qu'elles font propres à entretenir la pourriture des humeurs & disposition inflammatoire du fang : la répugnance que les malades éprouvent pour cette espece de nourriture, devroit en interdire l'usage, parce que c'est une preuve de plus qu'elle leur est contraire.

Paris, le 20 Novembre 1771.

Avis de M. POISSONNIER.

JE fouffigné, Confeiller d'Etat, Médecin-Confultant du Roi, Inspecteur & Directeur général de la Médecine, Chirurgie & Pharmacie, dans les Ports & Colonies, &c. certifie que les pâtes & tablettes d'Orge, préparées suivant le procédé de M. de Chamouffet, font d'un usage très-recommandable dans les maladies aigues, inflammatoires, principalement qu'ayant l'avantage de pouvoir être tranfportées fans altération dans les colonies, & d'être employées fur les vaiffeaux, elles y fuppléeront très-utilement aux bouillons des substances animales, dont je travaille depuis long-temps à proferire l'ulage, plus ou moins pernicieux ; & qu'enfin ces pâtes & tablettes fe combineront parfaitement avec les autres moyens déja indiqués pour fubftituer le régime végétal à celui des viandes falées, tant pour les malades à la mer, que pour garantir même les équipages des maladies dont ils font fi fusceptibles.

A Paris, le 23 Novembre 1771.

Réponse de M. de CHAMOUSSET à M. LORRY:

QUOIQUE je fois très-fort de votre avis, Monfieur, fur la qualité nutritive de la drêche, je ne vois pas que le fcorbut, qui est une maladie de la substance même du sang, ne puisse être guéri par l'usage d'un aliment capable de lui fournir constamment des principes antifcorbutiques, & je ne puis pas vous diffimuler qu'il me semble que le Journal de M. Alexandre Young, est démonstratif sur cet objet. Guillaume Larder, Guillaume Water, me paroissent n'avoir dû le rétablissement de leur fanté qu'à cet usage. Ainsi je vous prie de vouloir bien réfléchir que l'usage de mes pâtes doit être regardé comme plus étendu que vous ne me paroisse le penser.

Je suis, &c.

EXTRAIT du Journal de M.ALEXANDRE YOUNG, Chirurgien-Major du Vaisseau de Sa Majesté Britannique LE JASON, pendant un voyage fait aux Isles de Falkland, sur la côte des Patagons.

Nous nous fommes embarqués pour les Isles de Falkland, le 25 Octobre 1765, à bord du Vaisseau LE JASON, dont l'équipage confistoit en 180 hommes, y compris vingt-cinq foldats de Marine, & point de mousses; & dans tout le voyage qui a duré jusqu'au 20 Mars 1767, on n'a perdu que trois hommes, l'un d'une fievre putride, l'autre d'une apoplexie, & le troisseme d'excès de boisson. On a sur tout tâché de prévenir les maladies, soit en entretenant une propreté extrême, ou en ouvrant trèstrès-fouvent les entre-ponts, pour y renouveller l'air, en y brûlant de temps en temps du gaudron avec du foufre, foit en mettant dans chaque barrique d'eau deux cuillerées d'élixir vitriolique.

Nous n'avons eu occafion de reconnoître les effets de la drêche, dans le traitement des fcorbutiques, que pendant le retour du Vaiffeau; la feule perfonne qui y ait eu recours pendant la traverfée, mangeant auffi des pommes & des oranges, & ceux qui en ont fait ufage pendant leur féjour au Port Egmond, y ayant joint celui du céleri fauvage, plante qui croît très-abondamment dans ce pays-là.

Dans notre retour le scorbut s'étant manifesté fur quatre malades, & n'ayant aucuns végétaux frais à leur donner, on les mit au régime suivant. Leur déjeûné étoit composé de biscuit de mer, bouilli dans le malt, & du sucre. Leur dîné étoit pris de la table des Officiers, ou du bouillon confervé en tablettes épaisses avec l'orgette ou le ris, affaisonné avec des échalottes ou de l'ail. A soupé on leur donnoit du ris cuit avec des raiss de Corinthe, du sagou ou salep, avec du vin de Madere; le moult composé d'une mesure de drêche moulue dans trois mesures d'eau bouillante, étoit fait frais tous les jours, & on tenoit le vase exactement fermé jusqu'à ce qu'il sût froid.

Les quatre malades commencerent le moult en même temps, le premier Février 1767. Guillaume Larder, âgé de vingt-neuf ans, jouiffant d'une bonne fanté, fe plaignit de grandes laffitudes. Son vifage étoit pâle & jaunâtre, les gencives un peu enflées & spongieuses, l'haleine très-forte, le reste de la bouche en assez bon état, ce que nous croyons devoir attribuer à l'élixir vitriolique que l'on met dans l'eau ; les jambes enflées & œdémateuses, plus le soir que le matin, & gardant l'impression du doigt, se couvrirent de taches bleues de différentes grandeurs, ressemblantes à des meurtrissers : il se sorma enfin deux ulceres, dont le sond noir, tirant à la gangrenne, laissoit découler un *ichor* sanguinolent & séreux, le ventre étoit resserré, l'appétit assez bon, & le pouls presque régulier ; on bassina ses jambes avec la somentation ordinaire, & les ulceres furent pansés à la maniere accoutumée.

Il prit le moult le premier Février, à la dofe d'une demi-chopine le matin & autant le foir. Le 3 une demi-chopine le matin, une demi-chopine le foir. Le 7 une chopine le matin, & une le foir, qui le purgea. Le 8, la même quantité, fans qu'elle renouvellât la purgation. Le 12, une chopine le matin, une à midi, une le foir. Le 20, fon vifage étant mieux, les enflures ayant prefque difparu, & les ulceres, quoique n'annonçant pas encore de guérifon, ayant perdu l'air noir & fanguinolent, on lui donna une pinte le matin, une chopine à midi, & une le foir.

Le 28, il fe trouva beaucoup mieux, les ulceres presque cicatrisés, les enflures diffipées, excepté le soir ; les jambes pelerent : il prit trois pintes dans la journée ; enfin le 6 Mars, tous les symptômes ayant disparus, il retourna à son devoir, continuant à boire le moult, qu'on diminua petit à petit jusqu'à sa parfaite guérison.

Jean Carol, âgé de trente-cinq ans, jouiffant auparavant d'une bonne fanté, apporta d'Angleterre une maladie vénérienne, qui réfifta à tous les remedes, ce que l'on peut attribuer à la négligence ou à l'intempérance de cet homme, joint à une

disposition scorbutique, qu'il avoit acquise pendant l'hiver, & qui dégénéra en vrai scorbut, dont il fut très-mal : mais l'usage de la drêche & du céleri fauvage, joint à l'exercice qu'il faisoit à terre, le foulagerent. Les molets de ses jambes étoient restés durs & noirs. Le premier Février il parut fur fon corps, ses jambes, & ses bras, des ulceres de trèsmauvaise qualité; il lui furvint à la joue une tumeur très-groffe & très-dure, testes duri, tumefacti, in= sensibiles, les gencives pourries, noires, faignantes fréquemment, l'haleine horriblement fétide, dans le dernier état de maigreur, fans force, fans courage, fans appétit, prêt à se trouver mal à chaque moment, le pouls très-petit. Les ulceres furent pansés à fec, & on lui donna le matin une chopine de moult, qui lui occafionna une diarrhée, accompagnée de défaillances. On arrêta ces deux fymptômes avec l'electuarium scordii, délayé dans de l'eau de canelle & du vin chaud. On lui donna vingt gouttes de l'élixir de vitriol avec le moult, & trois fois par jour un verre de vin amer composé,

> Cortic. peruvian. crasse pulv. uncias ij. Limonum uncia st. Vini Maderensis . . libr. ij. M. f.

Le 13 il fut mieux : on lui donna une demichopine matin & foir. Le 10, fes forces augmentant, & les défaillances diminuant, la tumeur de fa joue parut rouge & enflammée ; on mit deffus un cataplasme de farine d'avoine & d'huile. Le 20, les forces se soutenant, l'appétit revint ; les ulceres ayant meilleure apparence, la tumeur de la joue s'ouvrit d'elle-même ; il en sortit peu de matiere de mauvais caractere, noire & très-stetide : on lui donna deux chopines par jour. Le premier Mars, le mieux B ij continuant, l'abcès de la joue dégénéra en un ulcere de la même qualité que les autres ; il prit trois chopines par jour. Le 10, les forces étant presque entiérement revenues, ainsi que l'appétit, le pus des ulceres commença à s'épaissir & à prendre une meilleure qualité. Le 16, il prit deux pintes par jour, & le 20, le vaisseau érant arrivé aux Dunes, quoique la guérison parût prochaine, on jugea à propos de le mettre à terre, pour lui faire changer d'air & hâter sa convalescence.

Guillaume Roger, Soldat de Marine, âgé d'environ vingt-cinq ans, d'un tempérament maigre & foible, fut malade tout l'hiver. Le premier Février, il se plaignit de foibless, accompagnées de douleurs & d'enflures aux genoux. Ses jambes étoient contractées & retirées, au point qu'il ne pouvoit les étendre fans douleur. Son vifage étoit jaune, tirant sur le noir, ayant à peine la peau sur les os; le pouls foible, & plutôt vif que lent ; le ventre trop libre. On employa deux fois par jour fur fes genoux les fomentations ordinaires, auxquelles on ajoutoit un huitieme de vinaigre, & on les frottoit avec un liniment camphré. On le mit à l'usage du vin amer, & d'une chopine de moult par jour, divisé en deux doses. Le 6, on lui donna une chopine & demie, en trois doses. Le 10, il en prit deux qui lui exciterent une diarrhée, qu'on arrêta immédiatement avec vingt gouttes de tinctura thaibaica, dans deux cuillerées d'eau de canelle. Le 12, une demi-chopine trois fois par jour. Le 18, il se trouva beaucoup mieux, recouvra l'exercice de ses jambes, & prit deux chopines & demie. Le 26, trois chopines, le mieux a continué jusqu'au 9 Mars, & on l'a renvoyé guéri.

Guillaume Waters, âgé de trente-fix ans, d'un

tempérament fort & robuste, après avoir ressenti tout l'hiver des douleurs scorbutiques, se plaignit le premier Février de soibless, devint très-maigre; ses jambes se trouverent attaquées d'ulceres qu'on pansa à sec, & on le mit à l'usage de trois demichopines de moult par jour. Le 6, il prit trois chopines. Le 20, deux pintes. Le 28, trois. Le 10 Mars, les ulceres étant cicatrisés, le malade ayant recouvré son embonpoint, il sut renvoyé parsaitement guéri.

Lettre de M. LORRY à M. de CHAMOUSSET.

MONSIEUR,

JE ne vois dans le Journal d'Alexandre Young, que le seul Williams Waters, qui ait été à l'usage du moult de bierre pour tout remede : c'est donc la seule observation concluante. A la vérité sa guérison a été très-prompte ; mais une observation isolée ne démontre encore rien. Supposons qu'elles. soient continuées, & qu'elles ayent toujours le même fuccès ; alors je conclurois ce que je fuis fort porté à croire, que M. Mac'bride a bien faist le méchanisme de la pourriture. En effet, ses, expériences tendent à prouver que toutes les substances qui se putréfient, celles même qui, dans un corps vivant, perdent leur activité par un commencement de putréfaction, perdent en même temps leur air principe, ou pour parler plus clairement, l'air de leur combinaison ; par conséquent quand on peut rendre cet air aux parties putréfiées ou à demi putréfiées, non-seulement on peut arrêter la putréfaction, mais la faire rétrograder, & rendreà ces parties les propriétés dont elles jouissoient avant l'altération spontanée des principes. It a fait

fur cet article important de la Phyfique, & en général sur la combinaison de l'air dans les corps, les expériences les plus importantes & les plus ingénieuses qui ayent été faites depuis Boyle & Hales. Elles méritent d'autant plus d'attention que M.Gaber, l'Auteur du Traité de la putréfaction, les Savants qui ont travaillé pour le prix de l'Académie de Dijon, & en particulier M. de Boiffieux, ont trouvé par des voies toutes différentes, & dans des vues trèsséparées, les mêmes réfultats que M. Mac'bride. Beaucoup de phénomenes de la nature, dont les causes étoient inconnues jusqu'à ce jour, trouvent leur folution dans cette belle théorie. C'eft dans ces vues que M. Mac'bride propose contre les maladies dans lesquelles il y a une putréfaction évidente, l'ufage du moult de bierre, c'eft-à-dire, une liqueur toute composée d'un mucilage dont les parties étant dans un mouvement actuel de fermentation, font favoneuses, se dissolvent, se mêlent aisément à toutes les liqueurs du corps, en entrainant avec elles une quantité énorme de parties actives d'un air, qui est dans l'état de l'expansion la plus violente. Cette expansion, d'après les expériences de Boyle, de Hauksbée & de Hales, précede immédiatement la fixation de l'air, comme fi cette fixation ne dépendoit que de son reffort forcé. Je vous dirai plus, j'ai beaucoup d'observations, malheureusement faites sur moi-même, qui pourront prouver un jour que les plus violens accès de goutte ne dépendent que de l'expansion d'un air qui cherche à se fixer, & qui se retrouve dans les nodus, dii meliora piis. Mais, Monfieur, fi cette propriété antiputride se vérifie, la gloire en appartiendra aux liqueurs qui sont dans un état actuel de fermentation. Alors, elles nourri-

ront affez peu, étant réduites à un état favoneux & leur mucilage n'ayant pas, par une nouvelle condensation, acquis la fermeté de celui qu'on retrouve dans le vin en assez grande quantité; d'après les belles expériences que Glauber a faites dans le fiecle passé. Ce mucilage très-condensé, & qui contient une grande quantité d'air très-fixe, étant dans un état de fermentation la plus vive, aura des propriétés dangereuses pour le canal intestinal, il irritera & changera les propriétés de la bile. Remarquez, je vous prie, que presque tous ceux qui ont pris de ce malt ont été purgés. C'est une propriété contraire à la faculté nutritive. Au furplus, fi le malt de la bierre a de fi beaux fuccès, on peut bien-tôt donner à vos pâtes la même propriété. Car dans le peu d'expériences que j'ai faites fur celles que vous m'avez confiées, délayées dans l'eau dès le troifieme jour, elles avoient acquis toutes les qualités de malt ; mais je n'en croirai pas moins que vos pâtes d'Orge ne foient bien plus utiles à l'humanité par la bonne nourriture qu'elles peuvent fournir dans les maladies aiguës, en ne les délayant qu'à mesure que l'on en a befoin, par le petit volume qu'elles occupent, par leur facilité à être transportées, que par une propriété que je serai charmé de voir démontrée, mais qui ne me paroît pas plus fans inconvénient que l'usage immodéré que je vois faire tous les jours des raifins qui, fouvent falutaires, ont auffi quelquefois des fuites fâcheuses par les fontes & les irritations qu'elles occasionnent. Je vous demande pardon de vous écrire si fort, currente calamo; mais mes affaires ne me laissent pas le temps de m'arrêter plus long-temps fur cette matiere, quelque importante qu'elle soit. J'ai l'honneur, &c.

Biv

[24] Lettre de M.de CHAMOUSSET à M.LORRY.

PERMETTEZ-MOI, Monfieur, de vous observer que dans le Journal ci-deffus, Williams Waters n'est pas le feul guéri par l'infufion de la drêche, Guillaume Larder ne paroît pas avoir pris d'autres remedes. A l'égard des deux autres, les drogues qu'ils ont prises paroifsent leur avoir été données pour des accidents particuliers, & n'avoir aucune influence dans la guérison du scorbut ; d'ailleurs, je vous supplie d'observer que c'est avec une infusion récente du moult dans l'eau bouillante, que tous ces malades ont été traités ; & une infufion récente n'est pas du malt. Je me crois donc fondé à continuer de penser que la guérison des scorbutiques, dont nous venons de parler, est plus due aux principes antifcorbutiques, fournis par l'aliment de l'infusion du malt, qu'à l'opération chimique que vous supposez d'après beaucoup de favants s'être paffée dans le corps de ces malades. A l'égard de la purgation que cette infusion du moult a occasionnée à trois de ces malades; vous voyez que dans le premier elle s'eft arrêtée dès le lendemain fans aucun remede, & ceux qu'on a faits aux deux autres, pour la calmer, ont été peu confidérables, & ont eu un effet bien prompt; ne seroit-il pas naturel de dire, Monfieur, que la chaleur de l'estomac de ces malades purgés, ayant fait fermenter l'infusion du malt, elle est devenue acide, parce que c'est le premier degré de la fermentation végétale. Cette liqueur devenue acide, & trouvant dans les premieres voies des humeurs putrides, & par conféquent alkalines, a fourni un fel neutre qui a purgé, Guillaume Larder, en ayant moins que les deux autres, la purgation s'est arrêtée quand il a été débarraffé de ces humeurs ; les deux autres ayant beaucoup plus de ces humeurs & moins de forces, on a été obligé de modérer l'effet de l'opération chymique; Williams Waters d'un tempérament beaucoup plus fort que les autres, ne paroît point avoir été purgé, d'où il me femble que l'on peut conclure que cet aliment ne purge point par lui-même, & que ce n'est qu'autant qu'il rencontre dans les premieres voies des humeurs putrides & alkalines. Mais alors il faut convenir que cet aliment fera d'une bien grande reffource dans toutes les maladies, puisqu'il nourrira, raffraichira & tempérera ceux qui n'ont besoin que de ce secours, & qu'il purgera ceux qui auroient besoin d'être évacués, ou qu'au moins il leur tiendra le ventre si libre qu'ils seront débarrassés de leurs humeurs, avec beaucoup moins de drogues & moins d'efforts qu'il n'en faut aujourd'hui pour purger des corps échauffés par le bouillon, qui n'étant que la partie musqueuse & gelatineuse de la chair des animaux, délayée dans l'eau, doit néceffairement augmenter le volume des humeurs alkalines & putrides, parce que le premier degré de la fermentation animale eft la putridité, & que la même chaleur de l'estomac, qui convertit l'aliment d'orge en un acide qui expulse les humeurs putrides des premieres voies, convertit de même le bouillon en humeur putride, semblable à celle qui occasionne la maladie. C'est donc jeter du bois dans le feu que l'on veut éteindre, que de donner du bouillon à de semblables malades, jusqu'à ce que l'eftomac bien nettoyé le mette en état de le digérer ; l'état de liberté, de souplesse & de fraîcheur dans lequel Hippocrate dit que l'usage de la tisane d'Orge met le ventre des malades, semble confirmer ce que je viens d'avoir l'honneur de vous dire. Au surplus, Monsieur, vous

favez la confiance que j'ai en vos lumieres, & qu'ainfi je souscrirai à vos décisions. J'ai l'honneur, &c.

Lettre de M. LORRY, en réponse à celle ci-dessure.

MONSIEUR,

IL est très-possible que je me sois mépris en lifant le Journal de M. Young, que je n'ai eu qu'un moment entre les mains, & que je n'aye pas fait affez d'attention au cas de Guillaume Larder. Quoi qu'il en soit, puisqu'il est bien démontré que le fcorbut qui afflige les équipages, se guérit fouvent par l'usage des seuls végétaux frais, je ne fuis pas furpris que la drêche diffoute dans l'eau puisse avoir de très-bons effets dans cette maladie ; mais foyez fûr, Monfieur, que l'idée de M. Mac'bride, est de donner à ses malades un aliment qui produife beaucoup de l'air fixé, qu'il regarde comme un antiputride. La propriété qu'a cet air, de diminuer, de détruire, & de faire même rétrograder la putréfaction, est une propriété bien démontrée par les belles expériences des Auteurs dont je vous ai parlé dans ma derniere lettre ; il s'agiroit à présent de prouver, que passant dans l'estomac & dans les premieres voies, l'air ne perd pas cette qualité antiseptique, ou plutôt qu'il n'est pas privé de son élasticité, & fixé avant que de pouvoir parvenir aux lieux où il devoit jouir de ses droits; j'en doutois, & j'oferois presque dire que j'en doute encore. J'avois puifé mes doutes dans les expériences de Boyle, de Hauksbée, de M. Hales, & de quelques autres Auteurs. Je regardois l'air qui fortoit des corps, comme étant dans un état d'expansion violent, qui lui faisoit perdre & détruisoit totalement son reffort, & par conséquent je croyois qu'il lui falloit de nouveaux alliages pour redevenir air élastique : les expériences de Boyle & de Hales m'ont paru démontrer cette vérité. J'avois lu dans le premier de ces Auteurs, que Drebbelius, Chymiste Allemand, avoit une liqueur, avec laquelle il renouvelloit l'air quand il vouloit, en rendant l'élafficité à celui qui étoit détruit par la respiration des animaux. Si les expériences de M. Mac'bride fe continuent, si les vôtres y répondent, la découverte de ce favant Anglois, déja recommandable par fa curiofité, sera de la plus grande utilité. Je le defire, & je commence même à n'être plus incrédule : mais il est impossible de croire que la drêche fe décompose affez dans l'estomac, pour y devenir un vinaigre décidé, qui puisse former un fel neutre avec des alkalis. Ces derniers fels ne peuvent pas se développer, & ne se sont jamais développés dans notre frêle machine, de façon à faire effervescence. Vous favez que M. Boerrhaave a démontré, que l'urine même retenue long-temps dans la veffie d'un homme vivant, & exhalant une telle odeur, que le Chirurgien qui le sondoit s'en trouva mal, ne donnoit cependant aucun figne d'alkali développé. Je fais à la vérité que le foufre pris intérieurement, semble se combiner en foie de soufre dans les entrailles ; mais tous les Chymiftes vous diront que cette combinaison est totalement différente ; d'ailleurs voulez-vous une preuve complete que M. Mac'bride pense comme moi, preuve dont je ne me doutois pas la premiere fois que je vous ai écrit : vous ferez d'autant plus aise de la voir, qu'elle confirme les propriétés de vos pâtes; elle est fidélement extraite du London Chronicle, que j'ai reçue il y a quatre jours, elle se trouve dans

la feuille du 12 au 23 Novemb. N°.2332. p.495. « La » bierre douce, (fweet wort) de Mac'bride, faite avec » le malt, a eu des fuccès furprenants dans le voyage » autour du Monde, fait par l'Endeavour. M Perry, » Chirurgien de l'équipage, en a fait un grand nom-» bre d'épreuves, avec les fuites les plus heureufes. » Lorfque le fcorbut a commencé à fe déclarer, ce » remede a paru fuppléer, comme par miracle, au » manque des végétaux frais, en produifant une très-» grande quantité d'air fixé, qui pofféde éminemment » les qualités les plus évidentes d'antifeptiques, & » d'antifcorbutiques. J'ai l'honneur d'être, &c.

Copie de l'avis de Messieurs les Commissaires de la Faculté de Médécine, du 31 Mars 1771.

D'APRÈS les ordres de la Faculté, Nous Commissaires souffignés, avons examiné des Pâtes d'Orge, composées par M. de Chamousset, au mois de Novembre de l'année précédente, elles avoient toutes une confistance ferme, & qui par conféquent ne permettoit pas qu'elles puffent s'altérer par un mouvement de fermentation, auquel elles. auroient pu être exposées, fi leur confistance eût été moins ferme. On nous en a présenté de trois especes différentes, l'une fimple, dont le goût étoit fucré & agréable, une seconde anisée, & une troifieme chargée de la partie aromatique du fureau : ces deux dernieres joignoient au goût primitif celui de l'aromat qu'on leur avoit uni; la diffolution de ces mêmes pâtes dans l'eau, à la dose de deux gros fur chopine, nous a présenté le même goût.

Cette pâte nous a paru renfermer plusieurs avantages, qui doivent rendre cette découverte précieuse & utile à l'humanité. 1°. On est sûr de fournir aux malades un aliment médicamenteux, dont les anciens faisoient tant d'ufage, & qui dépouillé de la partie extractive qu'auroit pu lui fournir l'écorce, ne portera rien d'âcre ni d'irritant.

2°. Cette farine ayant subi antérieurement un mouvement de fermentation, est plus miscible à toutes nos humeurs.

3°. La facilité avec laquelle cette pâte fe diffout dans l'eau chaude, permet aux Médecins de la faire prendre aux malades dans des décoctions ou des infusions appropriées à la fituation des personnes qu'ils traitent.

4°. Enfin la modicité du prix, en comparaison de ce que coûtent les bouillons faits avec la viande, la facilité du transport & la célérité de la préparation, tout concourt à nous déterminer à donner un témoignage avantageux à cette pâte, & à louer le zele du citoyen qui l'a inventée.

Fait à Paris aux Ecoles de Médecine, le 31 Mars 1770. Signés, Bertrand, Dubourg, Cézan, & le Vacher de la Feutrie.

Décret de la Faculté de Médecine.

Le famedi 31 Mars 1770, la Faculté de Médecine affemblée, pour entendre le rapport de MM. Bertrand, Dubourg, Cézan & le Vacher de la Feutrie, qu'elle avoit chargés d'examiner un Sirop & des Pâtes d'Orge composées par M. de Chamouffet, après avoir oui ce rapport & mis l'affaire en délibération, a entiérement adopté le jugement de fes Commiffaires à ce fujet : elle effime que l'ufage defdit s Sirops & Pâtes peut être très - avantageux dans toutes les maladies en général, & particuliérement dans celles qu'on nomme aiguës, dans lesquelles il est effentiel de ne donner aux malades que des boiffons adouciffantes, rafraichiffantes & antiputrides, des alimens légers, exempts de toute chaleur & de toute acrimonie ; ces différentes qualités fe trouvent réunies dans lesdits Sirops & Pâtes, avec lesquels on peut composer à peu de frais & sur le champ, une boiffon agréable, médicamenteuse, & plus ou moins nourrissante, selon l'état du malade; il feroit à fouhaiter qu'on la fubstituat aux bouillons de viandes, toujours trop chargés de parties falines & fulphureuses, qui augmentent néceffairement l'ardeur de la fievre & l'âcreté des humeurs; alors cette boiffon tiendroit lieu de la fameuse tisane d'Orge, tant recommandée par les anciens; elle servit même de beaucoup préférable à celle-ci, dont elle n'a pas la viscofité. La Faculté regarde donc l'invention de ces Sirops & Pâtes, comme une découverte précieuse qui peut devenir très-utile à l'humanité, principalement dans les hôpitaux, dans les armées, & même dans les pays chauds des Colonies, ou l'ardeur du climat, exige fur-tout dans les maladies des remedes & des alimens rafraichiffants & antiputrides, tirés de la classe des végétaux, parmi lesquels l'Orge tient fans contredit le premier rang; en conféquence elle se croit obligée de donner une approbation authentique à ces compositions, outre les justes éloges que mérite le Citoyen respectable qui en est l'auteur, & dont les travaux toujours confacrés au bien du public, lui ont acquis déja tant de droits à fa reconnoiffance. Tel a été le sentiment unanime de la Compagnie, & c'eft ainfi que j'ai conclu.

Signé, L. P. F. R. LE THIEULLIER, Doyen.

Extrait des Registres de l'Académie Royale des Sciences.

Du premier Juillet 1766.

Nous avons examiné par ordre de l'Académie une espece de Rob, ou extrait de consistance sirupeuse, proposé par M. de Chamousset, pour préparer presque sur le champ, en le mélant avec de l'eau, une boiffon agréable & faine; nous nous fommes transportés à cet effet chez le fieur Vilot, Braffeur, dans le Fauxbourg S. Antoine, où nous nous fommes affurés, 1°. Qu'il n'entre dans la composition de ce Rob qui s'est faite en notre présence, que les mêmes matieres qui sont employées pour la bierre ordinaire. 2°. Que ce Rob, lorsqu'il est mêlé seulement avec de l'eau, sans lui faire subir aucune fermentation, ne doit être regardé que comme une tisane nutritive & rafraichissante, qu'on peut rendre plus ou moins légere, fuivant les indications. M. de Chamouffet nous a fait goûter d'une autre forte de Rob fans houblon, qu'il propose d'appliquer finguliérement à cet usage de tisane pour les malades. 3°. Qu'après avoir mêlé ensemble une partie de Rob houblonné fur fix parties d'eau commune, & avoir trempé dans ce mélange des petits batons dont on nous a fait voir la préparation, qui ne peut être en aucune maniere dangereuse, il étoit entré promptement en fermentation, & qu'au bout de 48 heures la liqueur s'étant clarifiée, avoit acquis le goût d'une bierre agréable & bien braffée; nous avons jugé, conféquemment à ces observations, que la boiffon préparée, fuivant le procédé de M. de Chamouffet, réuniffoit toutes les qualités de la bierre ordinaire; & que le Rob avec lequel on est maître de ne la composer qu'à proportion de la consommation qu'on en veut faire, & de maniere qu'elle ait toujours la fraîcheur d'une bierre nouvellement braffée, auroit de plus l'avantage de pouvoir être tranfporté dans les pays chauds, même les plus éloignés; fi comme M. de Chamouffet l'espere, il peut soutenir les épreuves d'un long voyage, ce que l'expé-

rience seule peut apprendre, & que nous attendons pour donner un rapport définitif.

Signés, de Juffieu, Morand, Bourdelin & Poissonnier.

Je certifie l'extrait ci-dessur conforme à son original & au jugement de l'Académie.

A Paris le 7 Juillet 1767. Signé, Grandjean de Fouchi, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.

Aujourd'hui 28 Novembre 1771, le Roi étant à Versailles. Sa Majesté ayant égard aux repréfentations du Sieur de Chamouffet, fur la composition des Sirops & Pâtes d'Orge & de Bierre, de son invention, lui a accordé & accorde le Privilege exclusif, de les composer, vendre & débiter pendant l'espace de quinze ans dans les Colonies Françoises, aux prix dont il conviendra avec ceux qui en voudront acheter. Sa Majesté lui permét d'affocier audit Privilege, foit par acte de fociété ou formation d'actions, telles perfonnes qu'il avifera bon être ; & fait défenfes à toutes perfonnes, autres que celles qui en auront pouvoir de lui, de quelque qualité & condition qu'ils puissent être, de composer, vendre & débiter lesdits Sirops & Pâtes dans les Colonies, à peine de 600 liv. d'amende contre chacun des contrevenans, ladite amende applicable au profit du Sieur de Chamoufiet, & qui fera prononcée par les Juges des lieux. Sa Majefté entend que lefdits Sirops & Pâtes composés en France, & deftinées pour les Colonies Françoifes, jouissent à leur embarquement des exemptions de droits accordées par les Lettres Patentes de 1717, aux denrées & marchandifes envoyées aux Colonies Françoijes. MANDE & ordonne Sa Majesté aux Gouverneurs, Lieutenans Généraux & Intendans, ou à ceux qui les repréfenteront, aux Confeils supérieurs des Isles & Colonies Françoises, de faire enregistrer le préfent Brevet, & de tenir la main à fon exécution, & pour témoignage de fa volonté, Sa Majesté a figné de sa main le présent Brevet, qu'elle a voulu être contreligné par moi fon Confeiller Secrétaire d'Etat & de fes Commandemens & Finances. Signé LOUIS, & plus bas, BOURGEOIS DE BOYNES.

Vu & approuvé. A Paris ce 27 Décembre 1771. Vu l'Approbation. Permis d'imprimer, ce 27 Décembre 1771. DESARTINE.

